

# IPCO®

# BROTEX 4AT

## HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AIL, l'OIGNON (bulbe sec seulement), le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER, le MILLET FOURRAGER, le CHANVRE INDUSTRIEL comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA, les CULTURES SANS LABOUR et TERRES EN JACHÈRE

### COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI- JOINT AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) : 480 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 33554

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NET CONTENTS : 9,7 litres



**DANGER  
POISON**

**IRRITANT POUR LES YEUX**

LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE, C.P. BOÎTE 1050 SASKATOON,  
SASKATCHEWAN S7K 3M9  
1-204-233-3461

## **MISES EN GARDE:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Irritant pour les yeux. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Garder le contenant hermétiquement fermé loin des semences, engrais, plantes et produits alimentaires. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

Portez une combinaison sur une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistants aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation.

Pour une application à l'aide d'un équipement au sol: Portez une combinaison sur une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée.

Pour une application à l'aide d'un équipement aérien: Portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans un cockpit fermé.

**NE PAS** appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. **NE PAS** les réutiliser.

Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau exposée. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

**Délais d'attente avant le pâturage** (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

**ATTENTION** : Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

**NE RETOURNEZ PAS** dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous :

<b>Culture</b>	<b>Activité Après Le Traitement</b>	<b>Délai De Sécurité (DS)</b>
Ail	Irrigation, manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observez les zones tampons de pulvérisation spécifiées sous la rubrique

#### **MODE D'EMPLOI.**

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer des systèmes aquatiques au moment de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par de l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et toute autre source d'eau.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des terrains à pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

#### **PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.**

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE :**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. La présente formulation d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide se solidifie lorsque la température ambiante est inférieure à -20°C, mais elle redevient utilisable lorsque la température ambiante dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

## **BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.**

## **ÉLIMINATION :**

### **CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminé le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **CONTENANTS RECHARGEABLES:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

## **ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU :**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable. **AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret Détachables)

**GROUPE 6 HERBICIDE**

# IPCO® BROTEX 4AT

**HERBICIDE CONCENTRÉ  
ÉMULSIFIABLE**

CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AIL, l'OIGNON (bulbe sec seulement), le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER, le MILLET FOURRAGER, le CHANVRE INDUSTRIEL comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA, les CULTURES SANS LABOUR et TERRES EN JACHÈRE

**COMMERCIAL (AGRICOLE)**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) : 480 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 33554

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NET CONTENTS : 9,7 litres



**DANGER  
POISON**

**IRRITANT POUR LES YEUX**

LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE, C.P. BOÎTE 1050 SASKATOON,  
SASKATCHEWAN S7K 3M9  
1-204-233-3461

®marque déposée enregistrée

## TABLE DES MATIÈRES – IPCO BROTEX 4AT HERBICIDE LIQUIDE

Renseignements Généraux et Mode d'Emploi	Allez à la Section 1	Ail	Allez à la Section 12
Mauvaises Herbes Supprimées	Allez à la Section 2	Oignon	Allez à la Section 13
Blé - de printemps et d'hiver - sans semis de légumineuses	Allez à la Section 3	Semis de Luzerne et Luzerne déjà établie	Allez à la Section 14
Orge - sans semis de légumineuses	Allez à la Section 4		
Avoine - sans semis de légumineuses	Allez à la Section 5	Traitement de Présemis Avant le Semis de Canola	Allez à la Section 15
Maïs - de grandeculture et sucré	Allez à la Section 6	Cultures Minimales ou Sans Labour	Allez à la Section 16
Maïs de Grande Culture (nepas utiliser sur le maïs sucré)	Allez à la Section 7	Terres en Jachère	Allez à la Section 17
Seigle d'automne- sans semis de légumineuses	Allez à la Section 8	Semis de Graminées (sans semis de légumineuses)	Allez à la Section 18
Lin (y compris les variétés à basseteneur en acide linoléique)	Allez à la Section 9	Sorgho Fourrager et Millet Fourrager	Allez à la Section 19
		Usage mineur dans le Chanvre industriel (À l'exclusion Finola)	Allez à la Section 20
Graines de l'apiste des canaries (pour la production de semences)	Allez à la Section 10	Avis	Allez à la Section 21
Triticale	Allez à la Section 11	Tableau des Mélanges	Allez à la Section 22

### SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET MODE D'EMPLOI:

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**Période d'application :** Les résultats sont meilleurs si les mauvaises herbes sont traitées au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais **avant** que la culture abrite les mauvaises herbes.

**Pulvérisateur :** Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les buses pour appliquer le volume recommandé à l'hectare. Les buses à miroir (Flood Jet) sont déconseillées. Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes. Effectuer les applications terrestres entre 5 et 10 km/h. Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

**Mélange :** Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre. Ajouter la quantité nécessaire d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide et agiter à fond. Remplir le réservoir complètement et agiter encore avant l'utilisation.

**Application par pulvérisateur agricole :** NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Eviter d'appliquer ce produit lorsque le vent soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

## **ÉPANDAGE AÉRIEN (sur le blé et l'orge seulement) :**

**Application par voie aérienne :** NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Eviter d'appliquer ce produit lorsque le vent soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site d'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

**Mises en garde concernant l'utilisation :** Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

**Mises en garde propres au produit :** Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler La Coopérative Interprovinciale Limitée en composant le 1-204-233-3461. Pour des conseils techniques, s'adresser au distributeur ou à un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

**Volume:** Le mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide plus MCPA ou 2,4-D ne doit pas être appliqué en doses *inférieures* à 20 L/ha. Lorsque la culture possède un feuillage dense ou lorsque la plupart des mauvaises herbes sont la saponaire des vaches, la renouée scabre, la persicaire pâle, l'ortie royale, l'amarante réfléchie ou le chardon des champs, une dose de 40 L/ha est recommandée pour donner de meilleurs résultats.

### **Pulvériser des zones tampons de pulvérisation pour protéger les habitats terrestres**

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS nécessaire pour :

- Utilisations avec de l'équipement d'application portatif autorisé sur cette étiquette, pulvérisateurs à capuchon ou blindés à faible dégagement qui empêchent le contact de pulvérisation avec la culture, les fruits ou le feuillage.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies,



zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :				Habitats terrestres
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures		1	1	1	1	1
Pulvérisation aérienne	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	55
		Voilure tournante	20	3	1	1	45

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter qu'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales

(par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant La Coopérative Interprovinciale Limitée, ou appeler La Coopérative Interprovinciale Limitée au 1-204-233-3461.

#### **MISES EN GARDE:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Irritant pour les yeux. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Garder le contenant hermétiquement fermé loin des semences, engrais, plantes et produits alimentaires. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

Portez une combinaison sur une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistantes aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation.

Pour une application à l'aide d'un équipement au sol: Portez une combinaison sur une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée.

Pour une application à l'aide d'un équipement aérien: Portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans un cockpit fermé.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau exposée. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

**Délais d'attente avant le pâturage** (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

**ATTENTION** : Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

**NE RETOURNEZ PAS** dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous :

<b>Culture</b>	<b>Activité Après Le Traitement</b>	<b>Délai De Sécurité (DS)</b>
Ail	Irrigation, manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer des systèmes aquatiques au moment de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par de l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de

l'équipement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et toute autre source d'eau.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des terrains à pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

### **PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.**

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

### **ENTREPOSAGE :**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. La présente formulation d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide se solidifie lorsque la

température ambiante est inférieure à -20°C, mais elle redevient utilisable lorsque la température ambiante dépasse 0°C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

### **BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.**

### **ÉLIMINATION :**

## **CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminé le contenant conformément à la réglementation provinciale.

## **CONTENANTS RECHARGEABLES:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

## **ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU :**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

## **SECTION 2 : MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ET PÉRIODE D'APPLICATION**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette. Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte.

L'utilisateur devrait communiquer avec la Coopérative Interprovinciale Limitée au 1-204-233-3461 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

### **PÉRIODE D'APPLICATION :**

Pour de meilleurs résultats, pulvériser jusqu'au stade de 4 feuilles des mauvaises herbes. Épandre le produit dans de bonnes conditions de croissance. L'application doit être effectuée avant que la culture ne recouvre les mauvaises herbes.

**Mauvaises Herbes Supprimées par IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide SEUL  
Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :**

Renouée scabre	Petite herbe à poux
Renouée à feuille de patience	Amarante **** Renouée persicaire
	Lampourde
Bardanette épineuse	Soude roulante **
Kochia à balais **	Moutarde sauvage *
Saponaire des vaches *	Tabouret des champs*
Abutilon ***	Morelle d'Amérique

#### **Plantules jusqu'au stade de 8 feuilles :**

Renouée liseron	Chénopode blanc
Sarrasin	Séneçon vulgaire
Sarrasin de Tartarie	

\* Sous des conditions normales, cette plante sera supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles. Les plantules dont le stade foliaire est plus avancé risquent de ne pas être supprimées. L'utilisation de la dose supérieure donne généralement une meilleure suppression.

\*\* Pulvériser avant que les plantes aient 5 cm de hauteur.

\*\*\* Pulvériser avant que les plantes aient 8 cm de hauteur.

\*\*\*\* Y compris l'amarante tolérante à la triazine.

#### **Mauvaises Herbes Supprimées par IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA**

Mauvaises herbes mentionnées pour IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé seul, plus les mauvaises herbes suivantes :

#### **Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :**

Neslie paniculée	Chardon des champs ****
Sagesse des chirurgiens	Ortie royale ***
Silène noctiflore	Laiteron des champs ****
Amarante à racine rouge	Matricaire inodore *
Bourse-à-pasteur	Colza spontané **
Tournesol spontané	

#### **Stade de 8 feuilles :**

Petite herbe à poux	Tabouret des champs
Moutarde sauvage	Vélar fausse giroflée

\* Annuelles du printemps seulement. Les mauvaises herbes hivernantes ne seront pas supprimées.

\*\* Pour les infestations sévères, mélanger en cuve 550 g de matière active de MCPA à l'hectare.

\*\*\* Mélanger en cuve 550 g de matière active de MCPA à l'hectare. Les plantes ayant plus de 4 feuilles risquent de ne pas être supprimées. Les plantes qui émergent après la pulvérisation, comme c'est souvent le cas sur les terres tourbeuses, ne seront pas supprimées.

\*\*\*\* Les parties épigées sont supprimées.

#### **Mauvaises Herbes Supprimées par IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + 2,4 -D**

Mauvaises herbes mentionnées pour IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé seul, plus les mauvaises herbes suivantes :

#### **Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :**

Amarante à racine rouge *	Bourse -à -Pasteur
Silène noctiflore	Tournesol spontané
Sagesse des chirurgiens *	Neslie paniculée



### SECTION 3 : BLÉ (de printemps et d'hiver — sans semis de légumineuses)

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	Le blé de printemps peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au stade de la feuille étendard au printemps.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha. (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	Le blé de printemps peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.
<b>Taux de pulvérisation</b>	Blé de printemps : 0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Blé d'hiver : 0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.

Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.



<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + 2,4-D</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	Le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Un traitement avant le stade de 4 feuilles peut endommager la culture.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D.

**Remarque :** Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + l'herbicide Liquide ACHIEVE® SC</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette d'herbicide Liquide ACHIEVE SC.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	Le blé dur, le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 0,5 L/ha l'herbicide Liquide ACHIEVE SC. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge® au réservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie).

**Remarque :** Les mélanges en cuve d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide et l'herbicide Liquide ACHIEVE SC peut être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (y compris le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré, le blé tendre blanc de printemps, le blé extra fort et le blé de printemps Canada Prairie) et le blé roux d'hiver.

#### **SECTION 4 – ORGE (sans semis de légumineuses)**

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha. (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.

Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + 2,4 D</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + 2,4-D
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. La culture peut être endommagée si le traitement est effectué avant le stade de 4 feuilles.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D.

**Remarque :** Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + l'herbicide Liquide ACHIEVE SC</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette d'herbicide Liquide ACHIEVE SC.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.
<b>Période d'application</b>	L'orge peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. <b>Remarque :</b> Les mélanges en cuve d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide et d'herbicide Liquide ACHIEVE SC peuvent être utilisés sur toutes les variétés d'orge de 2 ou 6 rangées (de brasserie et fourragère).
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 0,5 L/ha d'herbicide Liquide ACHIEVE SC. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouté du Turbocharge au réservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie).

## SECTION 5 - AVOINE (sans semis de légumineuses)

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha. (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure donne une meilleure suppression.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha.) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.

**Remarque :** Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

## **SECTION 6 - MAÏS (DE GRANDE CULTURE ET SUCRÉ)**

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Le maïs peut être traité en post levée à la volée à la dose recommandée à partir du stade de 4 feuilles. Afin de couvrir à fond les mauvaises herbes, utiliser des pendentifs lorsque le maïs dépasse le stade de 8 feuilles, ou pour effectuer un deuxième traitement contre les mauvaises herbes qui germent plus tard, comme la lampourde et l'abutilon.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha. (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha.) Lorsqu'il y a des infestations importantes de mauvaises herbes, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression. IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide est un herbicide de contact, donc il est essentiel de couvrir à fond les mauvaises herbes.

**Remarque :** Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et

humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + atrazine</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Consulter la section 2, en plus des mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette de l'atrazine.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Le maïs doit être traité à partir du stade de 4 à 8 feuilles. Se reporter à l'étiquette d'atrazine pour les restrictions sur les mauvaises herbes graminées.

<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 1,1 à 1,5 kg/ha d'actif atrazine. Ajouter d'abord l'atrazine au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.
------------------------------	--

**Remarque :** Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + atrazine à faible dose</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Consulter la section 2 plus Semis jusqu'au stade de 6 feuilles : Amarante réfléchie (sensible à la triazine), abutilon*; Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Petite herbe à poux. * Traiter avant que les plantes mesurent 10 cm.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Le maïs doit être traité à partir du stade de 4 à 8 feuilles.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'actif atrazine. Ajouter d'abord l'atrazine au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

**Remarque :** Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE.

Le maïs peut faire l'objet d'un traitement de pleine surface en postlevée à la dose recommandée à compter du stade des quatre feuilles. Pour assurer la couverture adéquate des mauvaises herbes, des pendillards doivent être utilisés après que le maïs a dépassé le stade des huit feuilles ou lors d'un deuxième traitement visant les mauvaises herbes en germination, comme la lampourde glouteron et l'abutilon à pétales jaunes. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.

## **SECTION 7 - MAÏS DE GRANDE CULTURE (ne pas utiliser sur le maïs sucré)**

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + BANVEL® ou BANVEL II (ne pas utiliser sur le maïs sucré)</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette de BANVEL II OU BANVEL.

<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Le maïs de grande culture doit être traité à partir du stade de 4 à 6 feuilles comme traitement général à la volée. Les pendentifs doivent être utilisés lors du traitement sur le maïs qui a dépassé le stade de 6 feuilles et mesurant jusqu'à 50 cm de hauteur; orienter les buses à jets dirigés de manière à ce que la pulvérisation atteigne les mauvaises herbes en-dessous des feuilles de maïs. Ne pas traiter dans les 2 semaines qui précèdent la sortie de l'inflorescence mâle et sur le maïs dont la hauteur dépasse 50 cm.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 290 mL/ha de BANVEL ou de BANVEL II. Ajouter d'abord l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le BANVEL ou le BANVEL II.

**Remarque :** Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). **NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.**

Les INSTRUCTIONS D'UTILISATION pour les utilisations décrites dans cette section de l'étiquette ont été élaborées par des personnes autres que Interprovincial Cooperative Ltd. dans le cadre du programme d'expansion de l'étiquette d'utilisation mineure demandée par l'utilisateur. Pour ces utilisations, Interprovincial Cooperative Ltd. n'a pas pleinement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit d'abord tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application généralisée.

**IPCO BROTEX 4AT HERBICIDE LIQUIDE + ACCENT 75 DF + SURFACTANT NON IONIQUE MAÏS DE GRANDE CULTURE (L'EST DU CANADA et PROVINCES DES PRAIRIES)**

<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette d'ACCENT 75DF.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans au moins 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Appliquer comme traitement unique en post levée. Appliquer en post levée lorsque le maïs est au stade de 4 à 8 feuilles (2 à 6 collets visibles). Ne pas appliquer avant le stade de 4 feuilles (2 collets visibles) ou après le stade de 8 feuilles (6 collets visibles). Respecter un délai d'attente de 30 jours. Se reporter à l'étiquette d'ACCENT 75 DF pour des restrictions et des précautions supplémentaires.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 33,4 g/ha d'ACCENT 75 DF et un surfactant non ionique recommandé, soit AG-SURF II en bouillie de 2 L par 1 000 L (0,2 % vol/vol).

**SECTION 8 - SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses)**

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha. (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>

<b>Période d'application</b>	Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau des mélanges à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.

**Remarque :** Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

## SECTION 9 – LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NEPAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha. (9,7 L traite 16,2 ha.)

**Remarque :** Un traitement en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin.

**Avertissement :** Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

Le lin est moins résistant à ce produit que les autres cultures céréalières. Des brûlures sur les feuilles et une croissance tardive peuvent occasionner une maturité retardée de 2 à 3 jours. Éviter d'utiliser IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide lorsque le lin subit un stress ou par températures chaudes (au-dessus de 29 °C) et humides puisque la culture peut subir des dommages importants.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>



<b>Période d'application</b>	Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Les formulations d'amine, ou d'ester de MCPA peuvent être utilisées dans les mélanges en cuve.

**Remarque :** Un traitement en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin.

**Avertissement :** Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

Le lin est moins résistant à ce produit que les autres cultures céréalières. Des brûlures sur les feuilles et une croissance tardive peuvent occasionner une maturité retardée de 2 à 3 jours. Éviter d'utiliser IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide lorsque le lin subit un stress ou par températures chaudes (au-dessus de 29 °C) et humides puisque la culture peut subir des dommages importants.

## **SECTION 10 - GRAINES DE L'ALPISSE DES CANARIES (*Phalaris canariensis*; pour la production de semences)**

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha. (9,7 L traite 16,2 ha.)

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.

**Remarque :** Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

## SECTION 11 - TRITICALE

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha. (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.

## SECTION 12 - AIL

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Appliquer tôt après la levée des mauvaises herbes au moyen d'un pulvérisateur terrestre seulement. Un traitement par année. Respecter un délai d'attente de 58 jours.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha. (9,7 L traite 16,2 ha.)

### SECTION 13 – OIGNON (bulbe sec seulement)

<p>Les INSTRUCTIONS D'UTILISATION pour les utilisations décrites dans cette section de l'étiquette ont été élaborées par des personnes autres que Interprovincial Cooperative Ltd. dans le cadre du programme d'expansion de l'étiquette d'utilisation mineure demandée par l'utilisateur. Pour ces utilisations, Interprovincial Cooperative Ltd. n'a pas pleinement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit d'abord tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application généralisée.</p>			
	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux de pulvérisation</b>
IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé seul	Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa.	Faire deux applications par saison, à intervalle de 10 à 18 jours. Faire la première application lorsque les oignons sont au stade de 2 à 3 feuilles, et la deuxième application lorsqu'ils sont au stade de 4 à 5 feuilles. NE PAS récolter dans les 75 jours suivant l'application.	Appliquer IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide deux fois par saison, à raison de 0,6 L/ha chaque fois. <b>Mise en garde concernant l'application :</b> IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide risque d'entraîner la brûlure grave de la feuille de l'oignon lorsque les conditions météorologiques n'ont pas été propices au développement de la couche cireuse externe de la feuille.
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES</b>			
<b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b>		Amarante à racine rouge, séneçon vulgaire.	

### SECTION 14 - POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT PLANTULE ET LUZERNE ÉTABLIE (pour production de semences seulement)

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Les semis de luzerne peuvent être traités au stade de 2 à 6 feuilles trifoliées. Ne pas appliquer sur les plantules stressées. La luzerne déjà établie peut être traitée jusqu'à ce qu'elle mesure 25 cm de hauteur. Maximum de 2 traitements par année.
<b>Taux de pulvérisation</b>	Plantule – 0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha.) Établie pour semences – 0,6 à 0,7 L/ha (9,7 L traite 13,8-16,2 ha) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.

**Remarque :** Ce produit peut occasionner des dommages temporaires ou des brûlures foliaires dans des conditions de croissance difficiles, surtout si le traitement est effectué pendant ou après des périodes de froid et de pluie ou dans des conditions très chaudes et humides. Ne pas appliquer si la culture subit un stress. Ne pas appliquer sur les plantules de luzerne au stade unifolié ou au stade de première feuille trifoliée. Éviter le recouplement de la pulvérisation parce que la culture pourrait subir des dommages importants. En luzerne établie - la culture reprendra une croissance normale et le rendement ne sera pas affecté.

La luzerne établie peut être traitée jusqu'à ce que les plants atteignent 25 cm de hauteur. Maximum de deux traitements par année. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours.

## SECTION 15 - TRAITEMENT DE PRÉSEMIS AVANT LE SEMIS DE CANOLA

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + Herbicide Liquide RoundUp WeatherMAX® avec la Technologie Transorb 2</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Canola spontané (tous types), en plus de mauvaises herbes inscrites dans la section 2 de cette étiquette sans kochia à balais; ainsi que les mauvaises herbes <i>annuelles</i> et <i>vivaces</i> supprimée sur l'étiquette de Herbicide Liquide Roundup WeatherMax avec la Technologie Transorb 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau <b>propre</b> par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Le traitement peut être fait jusqu'à une journée avant le semis. <b>NE PAS</b> appliquer après le semis ou la levée de la culture.
<b>Taux de pulvérisation</b>	Appliquer l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide à 730 mL/ha mélangé en cuve avec l'Herbicide Liquide Roundup WeatherMax avec la Technologie Transorb 2 à 0,83 – 1,27 L/ha (mauvaises herbes annuelles) ou 1,67 – 3,33 L/ha (mauvaises herbes vivaces) avant la plantation de canola. Ajouter d'abord IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide Liquide au réservoir de pulvérisation et ajouter l'Herbicide Liquide Roundup WeatherMax avec la Technologie Transorb 2 en dernier.

## SECTION 16 - CULTURES MINIMALES OU SANS LABOUR

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + l'herbicide glyphosate*</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette glyphosate.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau <b>propre</b> par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	La présente recommandation ne s'applique qu'aux cultures minimales ou sans labour, <b>avant</b> la levée. Le traitement peut être effectué tout juste avant ou immédiatement après le semis. Dans aucun cas le traitement ne doit être effectué après la levée des cultures. Les mauvaises herbes sont plus vulnérables au stade de plantules. Le traitement ne doit être utilisé que dans les systèmes de cultures minimales ou sans labour (blé, orge et avoine).
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec de glyphosate. Un surfactant non ionique est recommandé pour usage avec le glyphosate. Ajouter d'abord l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide au réservoir de pulvérisation; agiter; ajouter glyphosate; agiter; puis ajouter le surfactant.
* <b>Remarque</b> : L'herbicide glyphosate (présent à l'état de sel de potassium, de sel d'isopropylamine, de sel d'ammonium, de sel de mono-ammonium, de sel de diammonium, de sel de diméthylamine ou de sel de triméthylsulfonium) peut être mélangé avec IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide pour usage en systèmes de culture avec travail minimum ou nul du sol.	

## SECTION 17 – JACHÈRE D'ÉTÉ

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + l'herbicide glyphosate*</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Consulter la section 2, plus les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette glyphosate.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau <b>propre</b> par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Pour de meilleurs résultats, s'assurer que les mauvaises herbes ont atteint le stade de croissance désiré et sont en pleine croissance au moment de l'application. La suppression peut être moins efficace si les mauvaises herbes subissent un stress causé par la sécheresse. Tout au long de la saison de croissance, les mauvaises herbes continuent de lever à partir des graines. Des traitements de rappel peuvent s'imposer pour la suppression des mauvaises herbes levées à partir des graines.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec de glyphosate. Un surfactant non ionique est recommandé pour usage avec le glyphosate. Ajouter d'abord l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide au réservoir de pulvérisation; agiter; ajouter glyphosate; agiter; puis ajouter le surfactant.

\* **Remarque :** L'herbicide glyphosate (présent à l'état de sel de potassium, de sel d'isopropylamine, de sel d'ammonium, de sel de mono-ammonium, de sel de diammonium, de sel de diméthylamine ou de sel de triméthylsulfonium) peut être mélangé avec IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide pour une utilisation en jachère d'été.

## SECTION 18 - SEMIS DE GRAMINÉES (sans semis de légumineuses)

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 à 0,7 L/ha. (9,7 L traite 13,8 - 16,2 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.

**Remarque :** Les graminées pour la production de semences dans l'année de l'établissement seulement.

**Cultures :** Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, phléole des prés, dactyl pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, alpeste roseau.

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA</b>
---

<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir Section 2 sous mélange IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide + MCPA.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha (9,7 L traite 16,2 ha) d'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif.

**Remarque :** Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter l'IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide.

## SECTION 19 - SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER

<b>IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL</b>	
<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	Voir section 2.
<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>Période d'application</b>	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et lorsqu'elle mesure moins de 20 cm de hauteur. Traitement au sol seulement. Un traitement par année. Respecter un délai d'attente de 30 jours.
<b>Taux de pulvérisation</b>	0,6 L/ha. (9,7 L traite 16,2 ha.)

**SECTION 20 – USAGE MINEUR DANS LE CHANVRE INDUSTRIEL (À L'EXCLUSION FINOLA)**

**NOTE À L'UTILISATEUR : LISEZ CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR DES APPLICATIONS SPÉCIALES :** Le **MODE D'EMPLOI** pour les utilisations décrites dans cette section de l'étiquette a été élaboré par des personnes autres que Interprovincial Cooperative Ltd. dans le cadre du programme d'expansion de l'étiquette d'utilisation mineure demandée par l'utilisateur. Pour ces utilisations, Interprovincial Cooperative Ltd. n'a pas pleinement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit d'abord tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application généralisée.

**IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide utilisé SEUL**

<b>Période d'application</b>	Traiter au stade de 2 à 4 feuilles de la culture. Mauvaises herbes des semis jusqu'au stade de 4 feuilles. Application en postlevée sur les cultures et les mauvaises herbes.  NE PAS récolter dans les 60 jours suivant l'application.
<b>Taux de pulvérisation</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>  Faire une application par saison à 0,6 L / ha; ou Appliquer IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide deux fois par saison, à intervalle de 10 jours, à raison de 0,3 L/ha chaque fois.  <b>Note:</b> Les brûlures initiales des feuilles peuvent survenir après l'application, selon la variété et les conditions environnementales. Il est conseillé aux producteurs de tester d'abord une petite zone et / ou de consulter leur fournisseur de semences sur la tolérance des variétés de chanvre à l'herbicide. Toutes les variétés de chanvre industriel n'ont pas été testées pour la tolérance, et la prudence devrait être exercée en particulier avec les variétés récemment enregistrées. Ne pas appliquer sur l'ensemble du champ, sauf si vous êtes à l'aise avec le niveau de sécurité des cultures de la variété plantée. Ne pas appliquer sur la variété Finola. Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.



	<p>NE PAS donner de chanvre industriel au bétail.</p> <p>NE PAS appliquer au chanvre industriel cultivé dans des serres ou d'autres structures de culture fermées.</p> <p>NE RÉCOLTEZ AUCUNE partie de la plante à des fins de fumage, de vapotage ou d'extraction de cannabinoïdes.</p>
<p><b>Mauvaises herbes supprimées</b></p>	<p>Pour une application complète (une application à 0,6 L/ha) :</p> <p>Mauvaises herbes sensibles: Renouée scabre, Petite herbe à poux, Renouée à feuille de patience, Amarante résistant à la triazine ****, Renouée persicaire, Lampourde, Bardanette épineuse, Soude roulante **, Kochia à balais **, Moutarde sauvage *, Saponnaire des vaches *, Tabouret des champs*, Abutilon ***, Morelle d'Amérique.</p> <p>* Sous des conditions normales, cette plante sera supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles. Les plantules dont le stade foliaire est plus avancé risquent de ne pas être supprimées.</p> <p>** Pulvériser avant que les plantes aient 5 cm de hauteur.</p> <p>*** Pulvériser avant que les plantes aient 8 cm de hauteur.</p> <p>**** Y compris l'amarante tolérante à la triazine.</p> <p><b>Pour deux applications à 0,3 L / ha:</b> Amarante à racine rouge, Sénéçon vulgaire. (Semis jusqu'au stade de 4 feuilles).</p>

## SECTION 21 – AVIS

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

® AG-SURF et le logo IPCO sont des marques déposées de TMC Distributing Ltd.

AVENGE est une marque déposée d'Amvac Chemical Corporation

ACHIEVE, HORIZON, SCORE et TURBOCHARGE sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta

BANVEL et CLEARFIELD sont des marques déposées de BASF Corporation

ACCENT et ULTIM sont des marques déposées de E.I. du Pont Company

LIBERTYLINK est une marque déposée du Groupe Bayer

ROUNDUP READY, ROUNDUP WEATHERMAX et TRANSORB sont des marques déposées de Monsanto Technology LLC.

## SECTION 22 - TABLEAU DES MÉLANGES

Se référer au tableau suivant pour calculer la quantité de produit à ajouter au réservoir de pulvérisation lorsqu'on applique 100 L de bouillie par hectare.

		IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide (480 g/L)		MCPA AMINE 500 ou MCPA ESTER 500		MCPA SEL DE SODIUM 300	
Dose d'actif par hectare		280 g	340 g	275 g	550 g	275 g	550 g
Dose de produit par hectare		0,6 L	0,7 L	550 mL	1,1 L	920 mL	1,83 L
Capacité du réservoir de pulvérisation		Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.)					
Gallons	Litres						
500	2273	13,6	15,9	12,5	25,0	20,9	41,6
400	1818	10,9	12,75	10,0	20,0	16,7	33,3
350	1591	9,55	11,15	8,75	17,5	14,6	29,2
300	1363	8,15	9,5	7,5	15,0	12,5	25,0
250	1136	6,8	7,95	6,25	12,5	10,5	20,8
200	909	5,45	6,35	5,0	10,0	8,4	16,6
100	455	2,7	3,15	2,5	5,0	4,2	8,4
50	227	1,35	1,6	1,25	2,5	2,1	4,2
22	100	0,6	0,7	550 mL	1,1	920 mL	1,8
10	45	270 mL	315 mL	250 mL	500 mL	420 mL	820 mL

		IPCO BROTEX 4AT Herbicide Liquide (480 g/L)		2,4-D AMINE 500	2,4-D 600 LV ESTER	2,4-D 700 LV ESTER
Dose d'actif par hectare		280 g	340 g	275 g	275 g	275 g
Dose de produit par hectare		0,6 L	0,7 L	550 mL	458 mL	393 mL
Capacité du réservoir de pulvérisation		Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.)				
Gallons	Litres					
500	2 273	13,6	15,9	12,5	10,4	8,9
400	1 818	10,9	12,75	10,0	8,3	7,1
350	1 591	9,55	11,15	8,75	7,3	6,25
300	1 363	8,15	9,5	7,5	6,25	5,4
250	1 136	6,8	7,95	6,25	5,2	4,5
200	909	5,45	6,35	5,0	4,2	3,6

100	455	2,7	3,15	2,5	2,1	1,8
50	227	1,35	1,6	1,25	1,0	890 mL
22	100	0,6	0,7	550 mL	458 mL	390 mL
10	45	270 mL	315 mL	250 mL	210 mL	180 mL

---

(Etiquette de base)

**GROUPE 6 HERBICIDE**

# IPCO® BROTEX 4AT

**HERBICIDE CONCENTRÉ  
ÉMULSIFIABLE**

CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AIL, l'OIGNON (bulbe sec seulement), le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER, le MILLET FOURRAGER, le CHANVRE INDUSTRIEL comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA, les CULTURES SANS LABOUR et TERRES EN JACHÈRE

**COMMERCIAL (AGRICOLE)**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) : 480 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 33554

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NET CONTENTS : 9,7 litres



**DANGER  
POISON**

**IRRITANT POUR LES YEUX**

LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE, C.P. BOÎTE 1050 SASKATOON,  
SASKATCHEWAN S7K 3M9

1-204-233-3461

®marque déposée enregistrée